

AIX-EN-PROVENCE

2 bars fermés pour délits racistes

Voilà une bonne nouvelle! Deux bars, «La Belle époque» et «Le French café», à Aix-en-Provence, ont été fermés, par décret, pour une durée de quinze jours. Motif : délits de racisme. Cette décision intervient après plusieurs plaintes.

Au soir du 14 juillet dernier, un chargé de recherches au CNRS avait été violemment frappé alors qu'il s'opposait à des violences commises contre un jeune marchand de statuettes africaines. Les agresseurs venaient du bar «La Belle époque». Ils y étaient employés.

Le chercheur avait décidé de porter plainte. Deux mois plus tard, une patrouille de police interpellait le directeur de «La Belle époque» ainsi qu'un «videur» de l'établissement. Tous deux étaient porteurs d'armes approuvées en munitions. Voilà des faits qui allaient apporter du poids à la plainte du chercheur.

Quant au «French café»... Un client avait dû attendre des heures, se heurtant à un refus de servir. Motif : il était Marocain. Des consommateurs s'étaient joints à lui pour protester.

Deux décisions qui contribuent à combattre le racisme.

GARDANNE

UN THEATRE QUI VA AU CHARBON

«L'Olivier» comme nom de baptême pour une troupe de théâtre constitue tout un programme. L'olivier évoque la terre, les paysans, le soleil et ces thèmes ont fait l'objet des créations de cette troupe basée à Aix-en-Provence depuis 1973. Mais l'olivier est aussi cet arbre nouveau qui pousse sa sève du nord au sud de la Méditerranée. Il est ce symbole de paix entre les hommes que le passé et le présent, l'histoire et la géographie, le racisme et l'exploitation divisent.

Or cet homme du Sud, cet immigré fait irruption dans la dernière mise en scène de la troupe aixoise. En quittant les paysans du Lubéron pour s'enraciner dans la réalité urbaine, en enquêtant dans le bassin minier de Gardanne, les amateurs de «L'Olivier» ont mis le doigt sur cette réalité qu'est la cohabitation dans les villes et villages miniers d'immigrés d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, la cohabitation de Polonais, d'Arméniens, d'Espagnols, d'Algériens... avec quelques Provençaux de souche. D'où cette pièce jouée pendant une semaine à la Maison du peuple de Gardanne, cette chronique de la vie à la mine de 1960 à 1980 vue à travers deux familles, l'une italienne, l'autre algérienne.

«La famille de Lucien et Anna, d'origine italienne, qui vit depuis deux générations du charbon de Gardanne; et celle de Kader, dont les parents sont venus d'Algérie, à la recherche d'une vie plus digne, qui ont combattu aux côtés du FLN en France et qui après 20 ans de travail dans les puits de la Loire, sont descendus à Gardanne lorsque leur bassin a fermé.

Successivement, les spectateurs sont entraînés du fond de la mine à la cité ouvrière, du chantier de la nouvelle maison au train de la Loire, du bal populaire

des années soixante à la boîte de nuit d'aujourd'hui.

On y verra les luttes syndicales et politiques, on verra le rêve du confort matériel et de la maison à soi, on y verra l'amour de Viviane et Kader, leurs difficultés à se faire reconnaître et à se connaître eux-mêmes... Vont-ils réussir à vivre ensemble? Vont-ils se séparer, vaincus par leurs différences?»

Somme de gestes quotidiens, de paroles mille fois entendues, le jeu théâtral renvoie au spectateur les problèmes des hommes et des femmes d'aujourd'hui, l'enchaînement des différends tableaux, qui entraînent le spectateur à la suite des personnages, donne à voir les différentes facettes d'une vérité complexe. Il faut saluer particulièrement les qualités d'un jeune travailleur qui monte pour la première fois sur les planches, Houcine Arab. Passant sans difficulté du rôle du père silicosé, ancien du FLN, à celui du jeune immigré né en France, il boucule, passionné, attendrit, suscite le rire du spectateur sans jamais le laisser indifférent. A travers le dialogue qui s'instaure à la fin de la représentation, la troupe montre sa volonté d'écouter, d'intégrer au mieux les critiques et les enrichissements du public.

«Vingt ans déjà» est une pièce à voir, une pièce qui tombe bien, à l'heure où, face à l'augmentation de la délinquance, on a trop tendance, à Gardanne-même, à faire porter le chapeau aux immigrés. En rappelant aux gardannais (comme à d'autres) que beaucoup d'entre eux ont des racines ailleurs, cette troupe contribue à ce que d'autres relations se nouent entre ceux qui, mineurs ou travailleurs, vont au charbon et ne jouissent pas des richesses qu'ils produisent.

Hervé DASTAR

IMMIGRATION

IL FAUT PROLONGER LES OPERATIONS DE REGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Il y a foule cet après-midi dans les locaux de la MTI (regroupement de six associations d'immigrés). Cet après-midi comme tous les jours, depuis quelques temps : ils sont des dizaines (200 en moyenne). Ils viennent pour préparer leur dossier de régularisation que la MTI (entre autres organisations, mais c'est elle qui en assume la plus grande part) dépose ensuite collectivement, depuis le déclenchement cet été, par une série de circulaires, de l'opération gouvernementale.

Ce sont des immigrés sans papiers...

Hier, lundi 23 novembre, une délégation de la MTI a été reçue au secrétariat d'Etat à l'Immigration. Quelques centaines de sans papiers l'accompagnaient. Pas une manifestation, mais plutôt le rassemblement de représentants de certains problèmes spécifiques que la MTI voulait faire valoir auprès du gouvernement, sur lesquels elle avait établi des dossiers précis, des propositions : intérimaires, marchands ambulants, saisonniers surtout ; problème de procédure, bilan... Car des problèmes, il y en a.

Et même la situation est critique. Un responsable de la MTI me l'explique longuement et en même temps, me parle des actions menées et de celle en préparation (les panneaux, les affiches sur les murs du local en témoignent) : une Journée des droits des travailleurs immigrés, le 12 décembre prochain, avec une manifestation de rue à Paris, sur la question des sans papiers, mais plus généralement : «une date dans la marche pour la réalisation de notre objectif : l'égalité des droits».

Gilles CARPENTIER

Où en est la régularisation?

Officiellement, le chiffre des dossiers déposés (arrêtés au 25 octobre) et donc des sans papiers qui ont jusqu'à cette date reçu le récépissé d'autorisation provisoire de séjour valable jusqu'à la fin prévue de l'opération (le 31 décembre prochain) est de 44 000. Parmi ses 44 000, 5 000 dossiers comportent le fameux contrat de travail qui selon le plan du gouvernement conditionne l'obtention de la carte de séjour ; 2 000 d'ailleurs ont effectivement reçu la carte.

C'est peu!

RÉGULARISATION : UN MAIGRE BILAN

C'est bien moins que l'estimation faite il y a quelques semaines : Monsieur Autain avait parlé de 100 000 régularisations! (sur 200 000 sans papiers -- ce qui est certainement moins que la réalité). Et l'on est -- au 25 octobre -- à deux mois de la fin.

Cela est par contre bien plus conforme aux estimations de la MTI qui, lors d'une conférence de presse fin septembre, sur la base des quelques 1 500 dossiers qu'elle avait alors rassemblés, considérait que 20% au grand maximum des immigrés sans papiers pouvaient espérer répondre aux critères fixés par le gouvernement (voir HR N° 1259).

Il est clair que, compte tenu des critères et aussi sans doute par méfiance ou crainte, les immigrés privés de papiers ne se sont pas présentés aussi massivement que le prétendait le secrétaire d'Etat.

A cela, il faut ajouter des difficultés persistantes au niveau de la procédure : refus de dépôts collectifs dans certaines régions, contraintes administratives non prévues

par les circulaires, etc...

Enfin, comme nous l'avions pressenti (voir HR N° 1260), les conditions de régularisation posées ont donné un essor considérable aux trafics de faux papiers. Selon la MTI un contrat de travail se vend entre 5 000 francs et 10 000 francs (nouveaux). Une pièce d'identité, avec une date d'arrivée conforme (antérieure au 1^{er} janvier 1981) par exemple : jusqu'à 5 000 francs ; un récépissé (autorisation provisoire de séjour) est moins cher. Ces trafics se font au grand jour ; certains trafiquants sont connus.

SITUATION PARTICULIÈREMENT GRAVE POUR LES SAISONNIERS

La situation est particulièrement grave pour les saisonniers. Ils sont très nombreux notamment dans le Midi (Bouches-du-Rhône, Var, Gard, Vaucluse...). Les patrons font bloc ; ils se sont entendus pour refuser toute possibilité de régularisation aux travailleurs. Ils multiplient les intimidations, les pressions. Ils poussent au retour notamment par la tromperie : «Retournez chez vous, nous y enverrons votre contrat...»

La police n'est pas en reste : la MTI a connaissance d'expulsions d'ailleurs totalement illégales (sur décision de gendarmerie).

Il y a eu des départs. Pour ceux qui restent, la situation est très difficile. Beaucoup sont privés de logement et tombent aussi dans les escroqueries des marchands de sommeil, pire qu'à Paris. Des centaines, des milliers peut-être, en sont réduits à vivre dehors, à dormir sous les ponts.

La MTI, qui a recueilli 7 000 dossiers dans cette ré-

gion, organise chaque dimanche après-midi à la Bourse du Travail d'Avignon une assemblée : certains font des dizaines de kilomètres pour y venir.

De tout cela, il ressort que la date du 31 décembre 1981, fixée comme fin de l'opération, va de fait exclure du circuit de la régularisation un grand nombre d'immigrés sans papiers.

IL FAUT RECULER L'ÉCHÉANCE DU 31 DÉCEMBRE...

C'est l'un des points que la MTI voulait présenter de façon argumentée. C'est ce que sa délégation a fait lundi. Elle demande de reculer cette date. Sur les autres dossiers, qui ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs entrevues, il y a eu, selon les cas, des avancées (intérimaires, femmes de ménage), mais qui ne sont pas toujours mises en œuvre ; pour d'autres (marchands ambulants, saisonniers) il n'y a pas eu de décision et la situation devient de plus en plus critique.

La MTI a voulu donner au gouvernement tous les éléments pour connaître les problèmes, la réalité, ses propositions, ses demandes. Elle attend bien sûr des réponses.

Le gouvernement n'ignore pas certains aspects des problèmes : les dossiers déposés sont peu nombreux mais de plus, leur prise en compte, leur étude par les commissions prévues, sont encore bien moins avancées. Sur ce point, M. Autain a annoncé, lundi soir, que la validité des autorisations provisoires de séjour (le fameux récépissé jaune) attribuées au dépôt des dossiers, serait prolongée jusqu'à ce que décision soit prise pour l'intéressé. C'est bien la moindre des choses ; c'est tout de même important. Les décisions-mêmes du gouvernement ne sont pas toujours ou partout appliquées : ainsi dans le

Midi où «les guichets neutres» (hors préfecture) prévus par les circulaires ministérielles, n'ont pas été ouverts. La MTI en réclame à Arles, Nîmes, Valence, Avignon. Il y a eu des rassemblements pour cela : mardi 17 novembre à Avignon, le 24 à Marseille.

ÉGALITÉ DES DROITS

«Lutter pour la régularisation de tous les sans papiers, pour l'égalité des droits entre Français et immigrés». La MTI a tout à fait conscience que cette question, comme la question des droits des travailleurs immigrés ne seront résolues que par la lutte.

Sur ce point, le dernier meeting organisé par la MTI à la Bourse du Travail à Paris et qui a rassemblé 2 000 personnes, a témoigné d'une grande détermination, combativité, en même temps qu'il était particulièrement chaleureux.

A Avignon se prépare une éventuelle grève de la faim ; partout on se prépare, pas seulement pour la régularisation, mais pour l'objectif général de l'égalité des droits.

Car, au-delà de points positifs, sur le fond, la politique (la marginalisation des immigrés), les textes, les structures restent en continuité avec la situation antérieure.

Mobiliser, expliquer, agir : c'est la ligne de conduite qui sous-tend la «Journée des droits des travailleurs immigrés», le 12 décembre, et qui comporte la recherche du soutien le plus large des forces démocratiques, de la classe ouvrière, de toutes les forces possibles.

Nous répondrons, pour notre part, à cet appel et apporterons notre contribution maximum pour faire de cette journée le meilleur succès pour la régularisation des sans papiers, pour les droits des travailleurs immigrés et la solidarité entre Français et immigrés.

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

Pour toute correspondance écrire à :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 94220 Charenton
Téléphone : 16 (1) 893 87 16